

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 23 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procurat
(s) :

Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER

Excusé(s) :

Madame Françoise BUFFET

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Etienne BURGER

N° CD/2017/056 - 040 - Ressources humaines
Participation à la protection sociale complémentaire - part
Prévoyance

Sur proposition de la Commission des Finances et des Affaires Générales, suite à l'avis favorable du Comité Technique du 3 octobre 2017, et après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide de fixer à 20€ mensuels bruts par agent le montant de la participation forfaitaire du Département au titre de la Prévoyance pour les agents ayant adhéré à la convention de participation.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171023-lmc1113130-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 25/10/17